

ASSOCIATION ANJOU DOMICILE

Association loi 1901
10, rue du Grand Launay

49 000 ANGERS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 Décembre 2011

André BERNARD
COMMISSAIRE AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE RENNES
32, rue de la Vrière
BP 44414
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE CEDEX

Tél. 02.40.72.92.92 – Fax : 02.40.72.83.37

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- * Le contrôle des comptes annuels de l'Association ANJOU DOMICILE, tels qu'ils sont joints au présent rapport, aux pages 3 à 13.
- * La justification de mes appréciations ;
- * Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi .

Les comptes annuels ont été arrêtés par les membres du Bureau le 8 Mars 2012. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

J'ai notamment effectué les vérifications suivantes :

- S'agissant de ma première année de mandat au sein de l'association, j'ai vérifié que le bilan de clôture de l'exercice précédent repris pour l'ouverture du premier exercice de certification, qualifié de bilan d'ouverture, ne contient pas d'anomalies significatives susceptibles d'avoir une incidence sur les comptes de l'exercice.
- Dans le cadre de notre appréciation du traitement des subventions sur projets affectés, j'ai vérifié que les règles de séparations des exercices sont correctement appliquées et qu'elles sont justifiées par des données issues d'une comptabilité analytique permettant le suivi de chaque projet.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

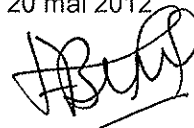
III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'autres d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents qui vous ont été adressés ou mis à votre disposition sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à la Chapelle sur Erdre

le 20 mai 2012



André BERNARD

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

BILAN AU 31/12/2011

ACTIF	Montant brut	Amortissements Provisions	Montant net	Rappel bilan du 31/12/2010
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Concessions, brevets, licences, logiciel	9 008	8 465	543	3 546
Autres immobilisations incorporelles	7 355	990	6 365	3 210
	16 363	9 455	6 908	6 756
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	56 000		56 000	
Constructions	336 850	1 684	335 166	
Inst. techniques, matériel et outillage	4 700	2 579	2 121	2 918
Autres immobilisations corporelles	32 201	11 024	21 177	14 643
	429 751	15 287	414 464	17 561
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Autres titres immobilisés	10		10	10
Autres immobilisations financières				1 220
	10		10	1 230
Actif immobilisé	446 124	24 742	421 382	25 547
Comptes de liaison				
CREANCES D'EXPLOITATION				
Créances usagers et cptes rattachés	49 909		49 909	63 281
Autres créances	55 543		55 543	3 378
Disponibilités	158 381		158 381	152 218
	263 833		263 833	218 877
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 783		1 783	2 022
Actif circulant	265 616		265 616	220 899
TOTAL ACTIF	711 740	24 742	686 998	246 446

BILAN AU 31/12/2011

PASSIF	Montant net	Rappel bilan du 31/12/2010
FONDS PROPRES		
Autres réserves	53 879	51 746
Résultat de l'exercice des activités non financées	5 925	2 133
	<hr/> 59 804	<hr/> 53 879
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions réglementées	428	
	<hr/> 428	
Fonds associatifs	87 231	53 880
Comptes de liaison		
Provisions pour risques et charges	4 895	3 008
Fonds dédiés	27 000	45 000
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	388 492	
Emprunts et dettes financières diverses	802	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 393	65 406
Dettes fiscales et sociales	77 613	31 110
	<hr/> 522 300	<hr/> 96 516
Produits constatés d'avance	72 572	48 042
Dettes	594 872	144 558
TOTAL PASSIF	686 998	246 446

André BERNARD
 Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

COMPTES DE RESULTAT "CHARGES"

EXERCICE DU 01/01/2011 AU 31/12/2011

	Charges de l'exercice	Exercice précédent	Variations en euros
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES			
Achats d'études et prestations de services	134 459	78 786	55 673
Achats non stockés de matières et fournitures	3 126	930	2 196
Services extérieurs	21 352	21 408	-56
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	25 751	21 867	3 884
Publicité, publications, relations publiques	32 657	21 698	10 959
Déplacements, missions et réceptions	12 137	8 045	4 092
Frais postaux et télécommunications	5 402	3 917	1 485
Services bancaires	521	167	354
Autres services extérieurs	5 774	21 460	-15 686
	241 179	178 278	62 901
IMPOTS ET TAXES			
Impôts, taxes, versements assimilés sur rémun.	7 650	5 901	1 749
Autres impôts, taxes, versements assimilés	710		710
	8 360	5 901	2 459
CHARGES DE PERSONNEL			
Rémunérations	135 033	105 833	29 200
Charges sociales	51 014	31 410	19 604
Autres charges de personnel		4 138	-4 138
	186 047	141 381	44 666
DOTATIONS DE L'EXERCICE			
Aux amortissements	11 009	9 063	1 946
Aux provisions	1 887	3 008	-1 121
	12 896	12 071	825
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4	2	2
Charges d'exploitation	448 486	337 633	110 853
Charges d'intérêts	2 098	26	2 072
Charges financières	2 098	26	2 072
Sur opérations en capital	10 189		10 189
Sur opérations de gestion	239		239
Dotations aux amortissements et provisions	428		428
Charges exceptionnelles	10 856		10 856
Impôts sur les bénéfices	124		124
Engagements à réaliser sur ressources affectées	7 800	45 000	-37 200
TOTAL DES CHARGES	469 364	382 659	86 705

Annexes aux comptes annuels

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vrière
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

ANNEXE (1)

1. PRESENTATION DES COMPTES

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- Les annexes.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés en conformité avec la réglementation française en vigueur.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- . respect de la règle de prudence.
- . continuité de l'exploitation.
- . permanence des méthodes comptables.
- . indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité respecte les conventions en vigueur

pour les comptes sociaux individuels.

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur coût de revient hors taxes (valeur brute) déduction faite des remises,

rabais, ristournes et escomptes obtenus.

Les frais d'établissement, de développement et d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en charge.

La méthode prospective ou 'simplifiée' est retenue pour le passage aux nouvelles règles comptables applicables aux exercices ouverts au 01/01/2005.

Une décomposition de la valeur de certaines immobilisations est réalisée si son montant s'avère significatif en valeur et

en pourcentage, par rapport à la valeur globale du bien concerné (méthode des composants).

3. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'association a changé de siège social compte tenu de l'acquisition d' un immeuble le 16/11/2011.

L'association a intégré, sur option, les frais d'acquisition d'immobilisations dans le coût d'acquisition de la construction.

4. COMMENTAIRES

Une provision pour engagement retraite est effectuée en se basant sur une grille de probabilité en fonction de l'âge et de l'ancienneté de chaque salarié.

L'indemnité a été calculée selon la grille établie par la convention collective, sur laquelle a été appliquée la probabilité.

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
32, Rue de la Vrière
44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

ANNEXE (2)

5. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute ouverture exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute clôture exercice
Immobilisations incorporelles	12 656	3 708		16 364
Immobilisations corporelles	31 598	414 547	16 393	429 751
Immobilisations financières	1 230		1 220	10
TOTAL	45 484	418 255	17 613	446 125

6. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés début exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions amortissements exercice	Amortissements cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles	5 900	3 555		9 455
Immobilisations corporelles	14 037	7 454	6 204	15 287
Immobilisations financières				
TOTAL	19 937	11 009	6 204	24 742

7. TABLEAU DES PROVISIONS

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions cumulées début exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprises exercice	Provisions cumulées fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL				

ANNEXE (3)

8. ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'Actif	
		- 1 an	+ 1 an
Créances actif immobilisé			
. Créances rattachées à des participations			
. Prêts (1)			
. Autres	10		10
Créances actif circulant			
. Créances clients et comptes rattachés	49 909	49 909	
. Autres	55 543	55 543	
. Charges constatées d'avance	1 783	1 783	
TOTAL	107 245	107 235	10
(1) Prêts accordés au cours de l'exercice			
Prêts récupérés au cours de l'exercice			

DETTES	Montant brut	Exigibilité du Passif		
		- 1 an	+ 1 an - 5 ans	+ 5 ans
. Emprunts obligataires convertibles (2)				
. Emprunts et dettes assimilées (2)	389 294	20 072	85 329	283 893
. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 393	55 393		
. Dettes fiscales et sociales	77 613	77 613		
. Dettes sur immobilisations				
. Autres dettes				
. Produits constatés d'avance	72 572	72 572		
TOTAL	594 872	225 650	85 329	283 893
(2) Emprunts souscrits au cours de l'exercice				
Emprunts remboursés au cours de l'exercice				

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

ANNEXE (4)

9. TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

a) Subventions de fonctionnement affectées

Situations	Montant initial	A	B	C	D = A - B + C
		Fonds à engager début exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagnts réalisés sur nouvelles ressources affectées	Fonds à engager fin exercice
Ressources					
MALAKOFF	82 975	45 000	25 800		19 200
CONSEIL GENERAL				7 800	7 800
TOTAL	82 975	45 000	25 800	7 800	27 000

b) Ressources provenant de la générosité publique, des legs et donations affectées

Situations	Montant initial	A	B	C	D = A - B + C
		Fonds à engager début exercice	Utilisation au cours de l'exercice	Engagnts réalisés sur nouvelles ressources affectées	Fonds à engager fin exercice
Ressources					
sous-total					
sous-total					
TOTAL					

10. TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS

Legs et donations autorisés par l'administration	Encaissements	Décaissements et virements affectation définitive	Solde legs et donations début exercice	Solde legs et donation fin exercice
TOTAL				

André BERNARD
Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C

ANNEXE (5)

11. TABLEAU DE SUIVI DES DONS EN NATURE RESTANT A VENDRE

Dons en nature	Utilisation par l'association ou la fondation				Solde
	A Nouveau	Utilisés	Sorties vendues	Stockés	
TOTAL					

12. TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	A	B	C	D = A + B - C
	Solde début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde fin d'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droits de reprise				
Réserves	51 746	2 133		53 879
Report à nouveau				
Résultat comptable de l'exercice des activités non financées	2 133			5 925
Résultat sous contrôle tiers financeurs				
Subventions investissements non renouvelables				
Résultat comptable de l'exercice des activités financées				
Provisions réglementées		428		428
Droits des propriétaires				
TOTAL	53 879	2 561		60 232

13. PRODUITS A RECEVOIR

Tiers concerné	Nature	Montant

14. CREANCES A RECEVOIR

Tiers concerné	Nature	Montant

15. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Tiers concerné	Nature	Montant

16. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Tiers concerné	Nature	Montant

17. DETAIL DES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Tiers concerné	Nature	Montant

18. DETAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES

Tiers concerné	Nature	Montant

19. INFORMATIONS A CARACTERE FISCAL

20. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Il a été utilisé 25 800 € en 2011 sur les fonds dédiés Malakoff pris en compte en 2010 à hauteur de 45 000 €.
 Il a été engagé en fonds dédiés, 7 800 € au titre de la subvention du Conseil Général sur 2011.
 Il reste 27 000 € à utiliser en 2012 pour terminer les actions mises en place, au titre de Malakoff et du Conseil

André BERNARD
 Commissaire aux Comptes
 32, Rue de la Vrière
 44240 LA CHAPELLE SUR ERDRE
 Tél. 02 40 72 92 92 - Fax 02 40 72 83 37
 Siret 430 356 071 00018 - APE 741 C